

L'ÉCHO DE L'HERS



ARRÊT DU TÉLÉPHONE

Le réseau téléphonique que nous connaissons va s'arrêter de fonctionner d'ici 3 ans.

- Vous avez un téléphone classique ?
- Vous n'avez pas internet ?
- Vous n'avez pas de téléphone mobile ?

Si vous avez répondu Oui à ces 3 questions, vous êtes concerné.

Une permanence sera organisée à la **mairie le jeudi 12 mars de 14h30 à 16h30** afin d'entamer les démarches de passage à la fibre.

Ne prenez pas le risque ! Dans moins de trois ans ce sera la rupture totale du service téléphonique traditionnel.

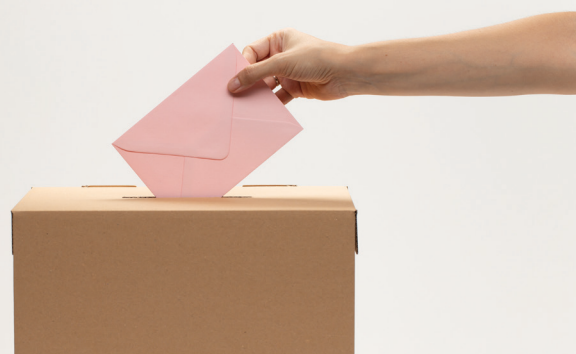
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les élections municipales 2026 auront lieu le **dimanche 15 mars 2026**.

Le bureau de vote sera ouvert de **8h00 à 18h00** sans interruption à la mairie.

Il est essentiel de participer à ce processus démocratique malgré l'évolution du mode de scrutin qui change nos habitudes.

Il est rappelé que modifier les bulletins de vote entraînera dorénavant leur nullité.



ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de la révision du PLU, une enquête est en cours du **3 février au 4 mars**. Le dossier est consultable en mairie, vous avez la possibilité de formuler des observations.

PERMANENCE AIDE À DOMICILE – ADMR

Vous vous interrogez sur le **maintien à domicile** pour vous ou un proche ?

L'association ADMR organise des **permanences gratuites** pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches, notamment pour **constituer vos dossiers de demande d'aide**.

 **Dates** : 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin, 23 septembre, 18 novembre et 16 décembre

 **Horaires** : de 9h à 12h

 **Lieu** : Ancien Presbytère, Grand Rue – 11410 Salles-sur-l'Hers

 04 68 23 66 51

 admrlauragais@fedell.admr.org



TRAVAUX ZH50

Les travaux d'aménagement de la parcelle ZH50 située à l'entrée du village route de Toulouse ont commencé.

Cette dernière accueillera la résidence autonomie et la crèche intercommunale.

De fait, le city stade restera fermé durant les travaux de viabilisation, soit 3 mois environ.



PIÈCES D'IDENTITÉS

Le service de demandes de cartes d'identité et de passeports a repris, à la mairie de Salles-sur-l'Hers.

Nadine vous recevra uniquement **sur rendez-vous** les **mardi 3 mars** et **mardi 26 mai 2026**.

Contactez la mairie au **04 68 60 30 22**.

DÉBROUSSAILLAGE

Vous êtes propriétaire de bâtiments situés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres de forêts, maquis, garrigues, landes.

Vous devez débroussailler les abords de vos bâtiments dans une zone de 50 à 100 mètres pour vous protéger des incendies.

Vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous en donner l'accès.